



Organe subsidiaire de mise en œuvre

Trente-neuvième session

Varsovie, 11-16 novembre 2013

Point 19 de l'ordre du jour provisoire

Questions diverses

**Rapport succinct sur le premier dialogue sur l'article 6
de la Convention**

Note du secrétariat

Résumé

Le premier dialogue sur l'article 6 de la Convention s'est tenu pendant la trente-huitième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre les 10 et 11 juin 2013. Les représentants des Parties et d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales ont mis en commun des données d'expérience et échangé des idées, des bonnes pratiques, des enseignements à retenir concernant l'éducation et la formation aux changements climatiques ainsi que la coopération internationale dans ces domaines.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Mandat	1–5	3
II. Mesures que pourrait prendre l'Organe subsidiaire de mise en œuvre	6	3
III. Délibérations	7–12	3
IV. Résumé des exposés et des débats	13–79	4
A. Ouverture du premier dialogue sur l'article 6 de la Convention.....	13–15	4
B. Séance I: L'éducation dans le domaine des changements climatiques: approches stratégiques et planification à long terme	16–21	5
C. Séance II: L'éducation dans le domaine des changements climatiques au niveau national: difficultés rencontrées, bonnes pratiques et enseignements à tirer	22–28	6
D. Séance III: Mesure des résultats	29–32	7
E. Séance IV: La planification, la réalisation et l'évaluation de la formation aux changements climatiques au niveau national: difficultés rencontrées, bonnes pratiques et enseignements à tirer	33–53	8
F. Séance V: Les possibilités offertes par la coopération internationale pour renforcer l'éducation et la formation aux changements climatiques.....	54–76	11
G. Clôture du premier dialogue sur l'article 6 de la Convention.....	77	15
V. Étapes suivantes	78–79	15
Annexe		
Programme du premier dialogue sur l'article 6 de la Convention.....		16

I. Mandat

1. Réaffirmant l'importance de l'éducation, de la formation, de la sensibilisation du public, de la participation publique, de l'accès public aux informations concernant les changements climatiques et de la coopération internationale dans ces domaines pour atteindre l'objectif ultime de la Convention et pour mettre efficacement en œuvre des mesures d'adaptation et d'atténuation, la Conférence des Parties, par sa décision 15/CP.18, a adopté le programme de travail de Doha sur l'article 6 de la Convention¹.
2. Par la même décision, la Conférence des Parties a demandé à l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) d'intensifier les travaux relatifs à l'article 6 de la Convention en organisant chaque année un dialogue en cours de session avec la participation des Parties, des représentants des organes compétents créés au titre de la Convention ainsi que des experts et professionnels pertinents et des parties prenantes afin de mettre en commun leurs données d'expérience et d'échanger des idées, des bonnes pratiques et des enseignements à retenir en ce qui concerne l'exécution du programme de travail de Doha².
3. La Conférence des Parties a décidé qu'aux fins de l'organisation du dialogue sur l'article 6 de la Convention (ci-après le «dialogue»), les six éléments dudit article de la Convention seraient regroupés en deux domaines d'intervention, dont l'examen alternerait sur une base annuelle. Le premier domaine comprendrait l'éducation et la formation, et le second, la sensibilisation du public, la participation publique et l'accès du public aux informations. La coopération internationale sera considérée comme un thème transversal recouvrant les deux domaines³.
4. La Conférence des Parties a également décidé que la première session du dialogue se tiendrait à la trente-huitième session du SBI et porterait sur le premier domaine d'intervention, à savoir l'éducation, la formation et la coopération internationale⁴.
5. La Conférence des Parties a demandé au secrétariat d'établir un rapport succinct sur chaque session du dialogue⁵.

II. Mesures que pourrait prendre l'Organe subsidiaire de mise en œuvre

6. Le SBI voudra peut-être prendre en considération les informations contenues dans le présent rapport et déterminer les dispositions à prendre en conséquence.

III. Délibérations

7. Le premier dialogue sur l'article 6 de la Convention a eu lieu dans l'après-midi des 10 et 11 juin 2013, pendant la trente-huitième session du SBI.
8. Plus de 100 représentants de Parties, d'organisations intergouvernementales et d'organisations non gouvernementales (ONG) ont mis en commun leurs données d'expérience et échangé des idées, des bonnes pratiques et des enseignements à retenir en ce qui concerne la réalisation d'activités d'éducation et de formation aux changements climatiques et la coopération internationale dans ces domaines.

¹ Décision 15/CP.18, préambule et par. 1.

² Décision 15/CP.18, par. 9.

³ Décision 15/CP.18, par. 10.

⁴ Décision 15/CP.18, par. 11.

⁵ Décision 15/CP.18, par. 12.

9. M. Tomasz Chruszczow, Président du SBI, a présidé la réunion. Il était appuyé par deux cofacilitateurs, M^{me} Adriana Valenzuela (République dominicaine) et M. Richard Merzian (Australie), qui ont animé avec talent les débats du premier dialogue.

10. La réunion a été divisée en cinq séances de travail, chacune portant sur l'un des thèmes suivants:

a) L'éducation dans le domaine des changements climatiques: approches stratégiques et planification à long terme;

b) L'éducation dans le domaine des changements climatiques au niveau national: difficultés rencontrées, bonnes pratiques et enseignements à retenir;

c) Mesure des résultats;

d) La planification, la mise en œuvre et l'évaluation de la formation aux changements climatiques au niveau national: difficultés rencontrées, bonnes pratiques et enseignements à retenir;

e) Les possibilités offertes par la coopération internationale pour renforcer l'éducation et la formation aux changements climatiques.

11. La 1^{re} séance a débuté par une table ronde; les experts ont été invités à répondre à trois questions avant de s'engager dans un débat de fond avec les autres participants à la réunion. Les séances suivantes se sont ouvertes par des exposés portant sur des questions précises, présentés par des représentants de Parties, d'organisations du système des Nations Unies, d'organisations intergouvernementales et d'ONG; les exposés ont été suivis d'un débat.

12. Le programme de la réunion figure en annexe. Tous les exposés et les enregistrements des séances sont disponibles sur le site Web de la Convention⁶.

IV. Résumé des exposés et des débats

A. Ouverture du premier dialogue sur l'article 6 de la Convention

13. La réunion a été ouverte, au nom du Secrétaire exécutif de la Convention, par son Secrétaire exécutif adjoint, M. Richard Kinley. M. Kinley a indiqué que l'adoption du programme de travail de Doha et la mise en place du dialogue annuel sur l'article 6 de la Convention constituaient des exemples encourageants des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Convention. Il a souligné que l'application de l'article 6 était essentielle pour susciter une vaste mobilisation en faveur d'un nouveau régime applicable aux changements climatiques et pour intensifier l'action sur le terrain.

14. Au nom du Président du premier dialogue, le cofacilitateur, M. Merzian, a présenté les objectifs et l'organisation du dialogue. Le dialogue devait servir de cadre dans lequel les Parties et les parties prenantes auraient régulièrement la possibilité de mettre en commun leurs données d'expérience et d'échanger des idées, des bonnes pratiques et des enseignements à retenir concernant l'application de l'article 6 de la Convention. Le premier dialogue serait consacré à l'éducation, la formation et la coopération internationale dans ce domaine, tandis que le deuxième dialogue, en 2014, porterait sur les autres éléments de l'article 6 de la Convention, à savoir la sensibilisation du public, la participation publique, l'accès public aux informations et la coopération internationale s'y rapportant. M. Merzian a ensuite décrit en détail l'organisation des travaux qui seraient menés dans le cadre du dialogue.

⁶ http://unfccc.int/cooperation_and_support/education_and_outreach/items/7670.php.

15. M^{me} Valenzuela, dans ses observations liminaires au nom des cofacilitateurs, a souligné que le développement à faibles émissions et résilient face aux changements climatiques passait par un renforcement des capacités institutionnelles et individuelles fondé sur l'éducation et la formation. Elle a invité les participants à la réunion à prendre une part active au dialogue, non seulement pour mettre en commun leurs données d'expérience, mais aussi pour identifier les possibilités de coopération.

B. Séance I: L'éducation dans le domaine des changements climatiques: approches stratégiques et planification à long terme

1. Table ronde

16. La table ronde était composée de six experts nationaux de l'éducation dans le domaine des changements climatiques, originaires de France, d'Indonésie, du Malawi, d'Ouganda, de République dominicaine et d'Ukraine.

17. Pour répondre aux questions mises en ligne publiées sur le site Web de la Convention avant le premier dialogue, les experts de la table ronde ont examiné l'évaluation et la hiérarchisation des besoins éducatifs dans le domaine des changements climatiques, la manière de garantir la pérennité des résultats et les effets à long terme des stratégies et des plans d'action nationaux, et la transposition des politiques internationales relatives aux changements climatiques en mesures dans le domaine de l'éducation au niveau national.

18. Les experts ont commencé par examiner les méthodes utilisées par les Parties pour évaluer leurs besoins éducatifs dans le domaine des changements climatiques à tous les niveaux, ainsi que la manière dont elles les hiérarchisaient. L'analyse des résultats des activités passées, la réalisation d'enquêtes publiques et les consultations avec des acteurs clefs de l'éducation relative aux changements climatiques ont été mises en avant comme points de départ pour l'évaluation des besoins. Dans de nombreux pays, les consultations visaient des acteurs tant gouvernementaux que non gouvernementaux et, dans certains cas, étaient suivies par des ateliers où les besoins prioritaires étaient déterminés d'un commun accord.

19. En réponse à la question de savoir comment assurer la pérennité des résultats et les effets à long terme des stratégies et des plans d'action nationaux relatifs à l'éducation dans le domaine des changements climatiques, les experts ont souligné l'importance de mettre en place un système holistique qui garantisse que la question des changements climatiques soit intégrée aussi bien dans les programmes d'enseignement à tous les niveaux et dans différentes disciplines que dans les activités hors programme. Ils ont également insisté sur l'importance d'adopter des lois et des règlements ainsi qu'une approche pluridisciplinaire qui prennent en compte toutes les parties prenantes, y compris les institutions confessionnelles, les responsables religieux et les parlementaires, afin d'assurer la pérennité des initiatives éducatives.

20. Enfin, les experts ont rendu compte de la transposition des politiques internationales relatives aux changements climatiques en initiatives éducatives dans leur pays. Ils ont indiqué que le programme de travail de New Delhi modifié relatif à l'article 6 de la Convention⁷ et le programme de travail de Doha avaient servi de base à l'élaboration de politiques et de plans d'action nationaux sur l'éducation dans le domaine des changements climatiques. Un expert a dit que les coordonnateurs nationaux pour les activités au titre de l'article 6 de la Convention contribuaient beaucoup à faire connaître au niveau national les accords sur l'éducation découlant de la Convention.

⁷ Décision 9/CP.13.

2. Débat

21. Les experts ont engagé le dialogue avec les participants à la réunion sur les questions liées au genre et sur la manière de faire évoluer les comportements. Certains experts ont indiqué que tous les matériels didactiques étaient révisés pour s'assurer que la dimension de genre était correctement prise en compte; tandis que d'autres ont parlé de l'élaboration de matériels didactiques sur le genre et les changements climatiques. S'agissant de l'évolution des comportements, il était important que l'éducation formelle soit accompagnée d'activités éducatives non formelles orientées vers l'action.

C. Séance II: L'éducation dans le domaine des changements climatiques au niveau national: difficultés rencontrées, bonnes pratiques et enseignements à tirer

1. Exposés

22. Un représentant de Maurice a présenté les recommandations de la réunion d'experts consacrée à l'éducation dans le domaine des changements climatiques au service du développement durable en Afrique, qui a eu lieu à Grand Baie (Maurice) en mars 2013. Quatre-vingt-deux experts de 25 pays africains avaient participé à la réunion dont l'objectif était de recenser les principales difficultés que les changements climatiques posaient aux systèmes éducatifs africains et d'examiner quelle pouvait être la contribution de l'éducation face aux effets de ce phénomène. Une liste de 18 recommandations avait été élaborée pendant la réunion pour encadrer les futurs travaux sur l'éducation dans le domaine des changements climatiques au service du développement durable en Afrique et pour guider les gouvernements et les parties prenantes dans l'application de l'article 6 de la Convention.

23. Un représentant de la Suède a présenté l'éducation dans le domaine des changements climatiques comme un puissant outil pour atteindre les objectifs nationaux et internationaux en matière d'environnement, à savoir transmettre à la prochaine génération une société dans laquelle les principaux problèmes rencontrés par la Suède dans ce domaine avaient été résolus sans aggraver les problèmes sanitaires et environnementaux des pays étrangers. La Suède faisait fond sur les connaissances et les structures politiques de l'Union européenne (UE), sur ses objectifs en matière d'environnement et sur le réseau international du programme Éco-École. La Suède avait adopté des règles et des règlements imposant aux établissements scolaires et préscolaires de contribuer au développement durable et encourageait une éducation dans le domaine des changements climatiques qui soit fondée sur une combinaison d'initiatives éducatives formelles et non formelles à travers le programme Éco-École⁸.

24. Un exposé à distance a ensuite été présenté par un représentant des États-Unis d'Amérique qui a souligné l'importance de cibler les destinataires de l'éducation et de la formation aux changements climatiques. Les messages ne seraient correctement reçus que s'ils étaient conçus en fonction des besoins du public visé et de sa capacité de les comprendre et s'ils étaient communiqués par le média approprié. En outre, les initiatives éducatives en matière de changements climatiques devaient suivre une approche ascendante en s'appuyant sur des partenariats entre des organisations scientifiques et éducatives au niveau communautaire. L'intervenant a souligné les progrès sensibles réalisés par les États-Unis dans la mise en œuvre de l'article 6 de la Convention, dont la cinquième communication nationale du pays rendait compte⁹.

⁸ Voir: <http://www.eco-schools.org/>.

⁹ Voir: http://unfccc.int/resource/docs/natc/usa_nc5.pdf.

25. Après trois exposés sur l'éducation formelle dans le domaine des changements climatiques, la seconde partie de la séance a porté sur l'éducation non formelle. Le premier exposé sur ce sujet a été présenté par une représentante de l'Association mondiale des guides et des éclareuses (AMGE), qui comptait plus de 10 millions de volontaires à travers le monde. Les travaux de l'AMGE sur l'éducation en matière de changement climatique s'appuyaient sur l'objectif du Millénaire pour le développement consacré à la viabilité environnementale et suivaient l'approche «apprendre, faire entendre sa voix et agir». Les activités d'apprentissage non formelles visant à faire évoluer les comportements étaient complétées par des actions de sensibilisation aux niveaux local, national et international ainsi que par des actions concrètes sur le terrain.

26. Une représentante du Forum international des peuples autochtones sur les changements climatiques (FIPACC) a souligné qu'il était important de mettre en commun les connaissances et pratiques traditionnelles pour identifier des mesures d'atténuation et d'adaptation efficaces. Le FIPACC travaillait en partenariat avec d'autres organisations dans de nombreux pays, aux niveaux national et local, afin de réaliser des activités éducatives et de mener des actions de sensibilisation dans le domaine des changements climatiques, par exemple en élaborant et en dispensant des cours, en révisant des programmes d'enseignement et des manuels et en coopérant avec des médias.

27. Le dernier exposé de la deuxième séance a été présenté par une représentante du Centre for Environment Education, qui a insisté sur l'importance de l'éducation dans la promotion de modes de vie durables. L'éducation était rarement prise en considération dans le traitement des changements climatiques, malgré les exemples démontrant son efficacité en matière d'atténuation, ainsi en Australie où des campagnes éducatives avaient incité la population à utiliser davantage les transports publics, et en Inde, où la formation des conducteurs pouvait entraîner une réduction de la consommation de carburant.

2. Débat

28. Les participants ont dit qu'il importait d'abord d'évaluer la situation et les priorités nationales du moment avant de planifier les activités d'éducation et de communication. Ils ont aussi insisté sur la nécessité de dispenser aux différents groupes de parties prenantes une formation ciblée qui tienne compte des pratiques traditionnelles et des connaissances autochtones, ainsi que du rôle des femmes autochtones en tant que dépositaires de ces connaissances.

D. Séance III: Mesure des résultats

1. Exposés

29. M. Merzian, cofacilitateur du premier dialogue, a annoncé que la représentante de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)/Youth and United Nations Global Alliance (YUNGA) ne pouvait assister à la réunion mais que son exposé – Mesurer les résultats de l'éducation dans le domaine des changements climatiques: une approche fondée sur l'évolution des comportements – serait affiché sur le site de la Convention¹⁰.

30. Le premier exposé de la troisième séance a été présenté par un représentant du Japon et portait sur différentes approches possibles pour mesurer l'efficacité de l'éducation dans le domaine des changements climatiques. L'intervenant a présenté divers outils et méthodes de mesure, en soulignant l'importance de définir des niveaux de référence et des objectifs d'étape ainsi que de collecter des informations et de réaliser des examens d'experts. Enfin, en guise d'étude de cas, il a présenté un cours d'éducation en matière d'environnement donné à l'Université Keio.

¹⁰ Voir: http://unfccc.int/cooperation_and_support/education_and_outreach/items/7670.php.

31. Un représentant de la Gambie a présenté des activités éducatives concernant les changements climatiques fondées sur les résultats, réalisées en Afrique subsaharienne dans le cadre de l'initiative «Changement climatique et développement: s'adapter en réduisant les vulnérabilités» (CC-DARE)¹¹. Il a parlé de l'intégration réussie de la question des changements climatiques dans les programmes de l'école secondaire au Bénin, ainsi que d'un programme de récupération d'eau de pluie aux Seychelles. Les élèves étaient instruits des effets des changements climatiques sur les ressources en eau et apprenaient à récupérer l'eau de pluie en tant que moyen d'adaptation aux pénuries d'eau douce. Outre les bienfaits éducatifs et un approvisionnement en eau plus sûr, le projet a aussi permis de réduire la facture d'eau; il a donc été largement repris dans différentes écoles et institutions publiques.

2. Débats

32. Les participants ont engagé le débat sur la définition des objectifs des activités éducatives en matière de changements climatiques ainsi que sur la définition des niveaux de référence nécessaires pour mesurer les progrès réalisés. Le représentant de la Gambie a insisté sur l'importance de fixer les objectifs selon une démarche ascendante afin de garantir l'adhésion de toutes les parties prenantes. S'agissant de la définition des niveaux de référence, le représentant du Japon a expliqué qu'il existait de nombreuses manières de procéder – études de marché, enquêtes, ateliers et questionnaires.

E. Séance IV: La planification, la réalisation et l'évaluation de la formation aux changements climatiques au niveau national: difficultés rencontrées, bonnes pratiques et enseignements à tirer

33. La seconde journée de réunion a été ouverte par M. Chruszczow, Président du premier dialogue, qui a félicité les Parties pour l'efficacité du travail accompli au cours de l'année écoulée, lequel avait abouti à l'adoption du programme de travail de Doha et à la mise en place du dialogue annuel sur l'article 6 de la Convention. Évoquant la rapidité avec laquelle les Parties étaient parvenues à un consensus, M. Chruszczow a invité les Parties à servir d'inspiration à leurs collègues engagés dans d'autres domaines de négociation. Il les a en outre pressés de diffuser l'information reçue à la réunion dans leurs pays et leurs régions respectifs.

1. Exposés

34. M. Merzian a informé les participants que, pour des raisons techniques, l'exposé à distance d'un représentant du Centre for Climate Change du Engineering Staff College of India, intitulé «Changements climatiques: scénario de renforcement des capacités en Inde», ne pourrait pas être présenté mais qu'il serait affiché sur le site Web de la Convention¹².

35. Une représentante du Centre régional pour l'environnement en Europe centrale et orientale (REC) a ouvert la séance par un exposé sur les activités de formation aux changements climatiques menées par le Centre, soulignant l'importance particulière de la formation dispensée aux membres des délégations nationales assistant aux conférences organisées au titre de la Convention et de la formation sur les mesures d'adaptation dispensée aux décideurs.

¹¹ Voir: <http://www.ccdare.org/>.

¹² Voir: http://unfccc.int/cooperation_and_support/education_and_outreach/items/7670.php.

36. Le REC répondait aux besoins des membres toujours plus nombreux et diversifiés des délégations nationales, en leur dispensant, avant les conférences, une formation spéciale leur donnant les connaissances et les compétences nécessaires pour participer d'une manière efficace et utile aux négociations. La formation prenait la forme d'exercices de simulation du processus de négociation intergouvernemental. Elle a été ouverte aux organisations de la société civile et aux médias pour que la complexité du travail des négociateurs soit mieux comprise.

37. Le REC proposait aussi des formations pour les décideurs sur les avantages économiques et sociaux des mesures d'adaptation. Ces formations étaient constituées de cours théoriques et d'exercices de simulation interactifs. Une fois la situation définie, les outils et les méthodes d'évaluation existants étaient présentés et suivis de conseils pratiques sur la manière d'intégrer des mesures d'adaptation.

38. Le REC mettait actuellement au point un nouveau plan d'action fondé sur le programme de travail de Doha qui viserait de nouveaux groupes cibles, y compris des parties prenantes non spécialisées dans les questions d'environnement et des institutions financières, et qui traiterait de sujets nouveaux, tels le financement des mesures d'adaptation et les réponses à apporter aux climato-sceptiques.

39. Une représentante de l'Institut des hautes études de l'Université des Nations Unies (UNU-IAS) a présenté un exposé sur les nouveaux mécanismes d'apprentissage pour un développement à faibles émissions et résilient face aux changements climatiques. Elle a souligné que les systèmes d'apprentissage et d'éducation relatifs aux changements climatiques étaient mal connus. Ces systèmes devaient avoir un effet transformateur; ils devaient être axés sur la pratique, favoriser l'autonomie et la créativité et aller au-delà de la simple connaissance de faits concernant les changements climatiques; ils devaient s'appuyer sur une prise de position et sur une réflexion, être axés sur le changement et être innovants; ils devaient également être pluralistes face aux contradictions et aux situations complexes.

40. Pour que les politiques éducatives visant un développement à faibles émissions et résilient face aux changements climatiques soient adaptées aux besoins, l'UNU-IAS suggérait de commencer par identifier les difficultés, les domaines d'intervention et les compétences requises, puis de définir les modèles d'apprentissage voulus.

41. À titre d'exemple, la représentante de l'UNU-IAS a parlé du modèle des 117 centres régionaux d'expertise¹³ que l'institution comptait à travers le monde et qui étaient des réseaux d'organisations éducatives formelles, non formelles et informelles, collaborant à la mise en place de systèmes d'apprentissage et d'enseignement sur le développement durable, dont la question des changements climatiques.

42. Un représentant du Greenhouse Gas Management Institute (GHGMI) a fait un exposé sur les travaux menés par son organisation pour développer un groupe de professionnels spécialisés dans les changements climatiques. Il a présenté le GHGMI, organisation virtuelle sans but lucratif, dont les employés travaillaient à distance pour constituer et appuyer une communauté mondiale d'experts qui mesuraient, comptabilisaient, contrôlaient et géraient les émissions de gaz à effets de serre (GES). Le GHGMI dispensait des formations sur les inventaires et la comptabilité des GES, fournissait à des experts la possibilité de former des réseaux et délivrait des certificats professionnels dans le domaine de la vérification et de la comptabilisation des GES.

¹³ Voir: http://www.ias.unu.edu/sub_page.aspx?catID=108&ddlID=183.

43. La formation aux activités d'inventaire et de comptabilisation des GES était dispensée en ligne, d'une manière de plus en plus automatisée et portait sur des spécialisations précises, réduisant les coûts pour les experts et élargissant la portée du programme. Les experts de pays en développement pouvaient bénéficier de bourses et d'aides financières. Le GHGMI proposait 20 programmes de cours différents et avait formé plus de 2 000 personnes dans plus de 80 pays.

44. Un forum gratuit et ouvert au public, comptant plus de 1 000 experts, offrait des possibilités de création de réseaux.

45. De plus, le GHGMI délivrait des certificats professionnels dans les domaines de la vérification et de la comptabilisation des GES. Ces certificats étaient délivrés sur la base du niveau d'études et d'une expérience professionnelle avérée dans la discipline considérée.

46. Un représentant de l'Organisation internationale du Travail (OIT) a fait un exposé sur les besoins en matière de compétences en vue de faciliter la transition vers des économies à faibles émissions et résilientes face aux changements climatiques, en s'appuyant sur l'expérience du Programme des emplois verts de l'organisation.

47. L'intervenant a présenté les conclusions d'une récente étude de l'OIT¹⁴ concernant les compétences en matière d'emplois verts dans 21 pays¹⁵ et a indiqué que toute initiative devait commencer par un recensement des groupes cibles. Alors que 15 secteurs industriels étaient à l'origine de 70 % des émissions mondiales de carbone, dans l'Union européenne et aux États-Unis, ils n'employaient que 8 % à 10 % de la main-d'œuvre.

48. L'étude relevait une pénurie de compétences dans le domaine des emplois verts et notait que l'évolution des professions jouerait un rôle plus important que la création de nouvelles professions. L'OIT a classé les compétences et les professions en quatre catégories, selon le degré d'évolution (évolution nulle, faible, moyenne et importante) et, pour chaque catégorie, a indiqué les mesures à prendre.

49. L'OIT a formulé trois recommandations en vue de remédier à la pénurie de compétences:

a) Créer des partenariats public-privé entre institutions gouvernementales, organisations patronales et syndicales aux niveaux sectoriel, local et national, pour identifier les moyens qui permettront au marché du travail de se préparer à l'évolution des compétences;

b) Adapter les programmes d'enseignement et les systèmes de formation professionnelle nationaux;

c) Veiller à la cohérence des politiques relatives aux changements climatiques et des politiques de formation.

2. Débat

50. M. Merzian a ouvert le débat. Les principaux points discutés ont été la pérennité et l'amélioration de la formation, la transposition des accords intergouvernementaux dans les politiques nationales, et la réforme des programmes nationaux d'enseignement.

¹⁴ OIT. 2011. *Skills for Green Jobs: A Global View*. Synthesis Report based on 21 Country Studies. Peut être consulté à l'adresse: http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/@publ/documents/publication/wcms_159585.pdf.

¹⁵ Les pays étudiés représentent 60 % de la population mondiale et sont à l'origine de 64 % des émissions mondiales de carbone.

51. En réponse aux questions soulevées par un représentant de l'Indonésie sur la pérennité des formations proposées aux négociateurs et sur la transposition des résultats des négociations dans les politiques nationales, la représentante du REC a indiqué que des matériels didactiques étaient distribués auprès des ministères dans les langues nationales et que l'enregistrement des séances de formation serait publié de manière à pouvoir être consulté à la demande. La pérennité de la formation était assurée par plusieurs cycles durant lesquels les bénéficiaires de la formation devenaient à leur tour des formateurs. Après avoir participé aux négociations au titre de la Convention, certains négociateurs qui avaient suivi la formation revenaient pour rendre compte de leur expérience aux nouveaux participants.

52. Pour ce qui était de la transposition des accords internationaux dans les politiques nationales, le REC proposait des séances d'information sur les incidences de ces accords au niveau national et les perspectives qu'ils offraient aux ministères concernés. La représentante du REC a aussi souligné l'importance décisive du financement pour améliorer la formation et la nécessité de solliciter les institutions financières en les sensibilisant aux avantages qui pouvaient en résulter.

53. En réponse à la question d'un représentant de l'Ouganda, qui souhaitait savoir comment réformer au mieux les programmes nationaux d'enseignement compte tenu de la diversité des compétences nécessaires dans les différents secteurs, la représentante de l'UNU-IAS a indiqué qu'il fallait veiller à la cohérence entre les politiques d'éducation et les politiques de développement.

F. Séance V: Les possibilités offertes par la coopération internationale pour renforcer l'éducation et la formation aux changements climatiques

1. Exposés

54. Un représentant de la Chine a insisté sur les efforts faits par son pays pour renforcer les capacités dans le cadre de la coopération Sud-Sud en vue de l'application de l'article 6 de la Convention. Si, selon la Convention, il appartenait aux pays développés d'aider les pays en développement, la Chine accordait une grande importance à la coopération Sud-Sud afin de réduire les retards accumulés par les pays en développement en matière de compétences et de connaissances. La Chine était résolue à aider d'autres pays en développement, en particulier pour ce qui était du contrôle de l'élévation du niveau des mers ainsi que du déploiement des énergies renouvelables, des techniques d'adaptation et des appareils à faible consommation d'énergie et de la formation à leur utilisation. La Chine appuyait les activités de renforcement des capacités, en particulier dans les pays les moins avancés (PMA), les petits États insulaires en développement et les pays africains. Le montant de l'aide versée dans ce domaine dans la période 2011-2015 serait plus ou moins doublé par rapport à la période 2005-2010, et l'accent portant sur la coopération dans le domaine de l'adaptation, de l'efficacité énergétique, de l'innovation et de la commercialisation de technologies à faible intensité de carbone, et de la planification de transports et de bâtiments urbains sobres en carbone.

55. La Chine a formé 380 agents et experts gouvernementaux de 87 pays en développement aux questions liées aux changements climatiques, notamment en organisant des voyages d'études pour leur présenter des politiques nationales de développement à faible émission de carbone ainsi que des stratégies et des mesures d'adaptation.

56. La Chine a inscrit parmi ses priorités l'éducation de la jeunesse dans le domaine des changements climatiques et publiait divers matériels de sensibilisation à leur intention. De plus, elle appuyait la participation des jeunes aux conférences internationales sur les changements climatiques. Pour sensibiliser le public à la question des changements climatiques et du développement durable, elle a lancé la Journée nationale à faible émission de carbone qui a été célébrée le 17 juin 2013.

57. Un représentant de l'UE a présenté un exposé sur l'aide fournie aux PMA en matière de formation liée aux changements climatiques. L'UE était le premier bailleur de fonds des pays en développement dans le domaine des changements climatiques.

58. Depuis 2007, la Commission européenne, à travers l'Alliance mondiale pour la lutte contre le changement climatique (GGCA), renforçait sa coopération avec les pays en développement, en particulier les PMA et les petits États insulaires en développement, et leur fournissait un appui technique et financier, axé principalement sur l'adaptation, la réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts, une participation accrue au mécanisme pour un développement propre, la réduction des risques de catastrophe et l'intégration des questions liées aux changements climatiques dans les stratégies de réduction de la pauvreté.

59. La GGCA a dispensé une formation aux changements climatiques, en particulier dans le cadre d'ateliers régionaux sur mesure, comprenant des cours de formation de formateurs pour assurer des effets multiplicateurs.

60. Des représentants de l'Alliance des Nations Unies pour l'éducation, la formation et la sensibilisation du public aux changements climatiques¹⁶ ont fait un exposé commun mettant en lumière les objectifs de l'Alliance et les activités de ses 11 organisations membres, notamment en matière de formation aux changements climatiques. L'Alliance visait à renforcer autant que possible les synergies et la cohérence des activités, à faire un usage efficace des compétences et des ressources disponibles en améliorant la coordination, à aider les Parties à la Convention dans leurs efforts pour concevoir, lancer et entreprendre des activités dans le domaine de l'éducation, de la formation et de la sensibilisation du public aux changements climatiques, et à établir des liens clairs entre les travaux des organisations membres et le processus de la Convention.

61. La FAO mettait l'accent sur l'adoption de pratiques et de politiques agricoles et de modes de financement de l'agriculture qui tiennent compte du climat¹⁷, et élaborait des initiatives en matière d'éducation dans le domaine des changements climatiques, en particulier à l'intention de la jeunesse, afin de promouvoir des comportements durables et intelligents face au climat¹⁸.

¹⁶ L'Alliance a été constituée par sept institutions des Nations Unies (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, secrétariat de la Convention, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Programme des Nations Unies pour l'environnement, Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche et Organisation météorologique mondiale) lors de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue à Doha en 2012. Pour de plus amples renseignements sur l'Alliance et sur ses membres, consulter le site Web de la Convention à l'adresse: http://unfccc.int/cooperation_and_support/education_and_outreach/items/7403.php.

¹⁷ Voir: <http://www.fao.org/climatechange/climatesmart/fr>.

¹⁸ Voir: <http://www.fao.org/climatechange/youth/fr>.

62. Une représentante du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a indiqué que l'UNICEF aidait les pays à adopter une approche de l'adaptation aux changements climatiques et de la réduction des risques de catastrophe qui tiennent compte des besoins des enfants, en élaborant des documents de référence, en dispensant des formations, en organisant des réunions d'experts et en apportant des conseils sur la manière d'intégrer la question des changements climatiques et de la réduction des risques de catastrophe dans les programmes nationaux d'enseignement¹⁹.

63. Une représentante du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a donné quelques exemples du Programme d'adaptation en Afrique, en particulier l'élaboration et la réalisation de programmes scolaires sur les changements climatiques au Nigéria et de projets communautaires d'adaptation en Jamaïque et en Namibie. Le PNUD dispensait aussi une formation aux changements climatiques dans le cadre de la GGCA, qui formait des groupes régionaux d'experts en Asie et en Afrique chargés de veiller à ce que les politiques, les initiatives et les décisions tiennent compte des préoccupations et des besoins des femmes²⁰.

64. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) contribuait à l'éducation et à la formation aux changements climatiques à travers, notamment, diverses initiatives de son Unité de formation et d'éducation environnementales²¹, l'initiative éducative commune menée avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) sur la consommation durable (YouthXchange)²², la campagne de sensibilisation réalisée avec la FAO sur la réduction du gaspillage alimentaire²³, et les activités avec les enfants et avec les jeunes dans le cadre du réseau TUNZA²⁴.

65. L'UNESCO œuvrait à la promotion de l'éducation dans le domaine des changements climatiques à travers son Programme d'éducation en matière de changement climatique au service du développement durable²⁵ en élaborant des lignes directrices et des programmes nationaux, en formant des décideurs et des enseignants, en organisant des réunions d'experts pour la constitution de réseaux régionaux en Afrique et dans les petits États insulaires en développement, et en préparant des documents de référence, ainsi qu'à travers le Centre d'échange d'information sur le changement climatique²⁶.

66. L'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) contribuait à la formation aux changements climatiques à travers le renforcement des compétences individuelles et le renforcement des centres d'apprentissage. L'UNITAR accueillait le secrétariat de la plate-forme de services de formation «Unité d'action des Nations Unies» en matière de changements climatiques (UN CC:Learn)²⁷, qui aidait les pays à concevoir et à mettre en place des apprentissages durables et axés sur les résultats en vue de répondre aux changements climatiques au niveau tant des individus que des institutions.

¹⁹ Voir: http://www.unicef.org/environment/index_60332.html.

²⁰ Voir: http://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/environmentenergy/climate_change.html.

²¹ Voir: www.unep.org/training.

²² Voir: <http://www.youthxchange.net/fr/main/home.asp>.

²³ Voir: <http://www.thinkeatsave.org/index.php/unep-s-food-waste-campaign-announces-three-new-partners>.

²⁴ Voir: <http://www.unep.org/tunza/youth>.

²⁵ Voir: <http://www.unesco.org/new/fr/education/themes/leading-the-international-agenda/education-for-sustainable-development/climate-change-education>.

²⁶ Voir: <http://www.unesco.org/new/fr/education/themes/leading-the-international-agenda/education-for-sustainable-development/climate-change-education/cce-clearinghouse>.

²⁷ Voir: <http://www.uncclearn.org>.

67. L'Équipe de soutien sur les changements climatiques du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies facilitait la mise en œuvre des initiatives du Secrétaire général dans ce domaine. Estimant que les changements climatiques étaient le problème essentiel de notre temps, M. Ban Ki-moon était déterminé à les inscrire au premier rang des priorités en aidant les gouvernements à élaborer un nouvel instrument juridique relatif aux changements climatiques d'ici à 2015, en encourageant les initiatives visant à sensibiliser le public aux causes du phénomène et aux solutions à y apporter et à donner aux citoyens les moyens d'y faire face, ainsi qu'en mettant en place des activités d'éducation et de sensibilisation du public.

68. La représentante de l'UNU-IAS a présenté les activités que celle-ci a menées avec les décideurs et les experts afin d'apporter aux éducateurs et aux systèmes éducatifs les compétences nécessaires en matière de formation aux changements climatiques, en particulier à travers ses centres régionaux d'expertise²⁸.

69. Un représentant de la Fédération internationale des associations d'étudiants en médecine (FIAEM)²⁹, laquelle travaillait en étroite coopération avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), a présenté un exposé au nom de l'OMS et de la FIAEM. L'OMS contribuait à la formation aux changements climatiques, en élaborant des documents de référence et en proposant des formations classiques ou en ligne ainsi que des campagnes de sensibilisation, en étroite collaboration avec la FIAEM³⁰.

70. L'Organisation météorologique mondiale (OMM) aidait les pays à mettre en place des programmes d'éducation et de formation sur la météorologie, le climat et l'eau afin de renforcer leurs capacités scientifiques et opérationnelles et leurs services météorologiques publics. L'OMM s'attachait aussi à sensibiliser le public aux dernières découvertes scientifiques sur la variabilité du climat et les changements climatiques en publiant des matériels d'information³¹.

71. Le secrétariat de la Convention faisait office de secrétariat de l'Alliance des Nations Unies pour l'éducation, la formation et la sensibilisation du public aux changements climatiques et contribuait à l'éducation et à la formation aux changements climatiques en assurant les services durant les négociations intergouvernementales au titre de la Convention³², en appuyant le SBI dans l'organisation du dialogue annuel sur l'article 6 de la Convention, en accueillant le mécanisme d'échange d'informations en réseau sur les changements climatiques CC:iNet³³, et en coordonnant l'Initiative des Nations Unies pour un cadre commun concernant les enfants, les jeunes et les changements climatiques³⁴.

72. Le dernier exposé de la cinquième séance a été présenté par un représentant du secrétariat du Fonds pour l'environnement mondial qui a parlé du soutien en faveur de l'éducation et de la formation aux changements climatiques aux niveaux national et local en tant que partie intégrante des projets du Fonds.

73. Parmi les projets financés récemment dans le cadre du Fonds pour l'environnement mondial l'intervenant a cité deux exemples: un projet de renforcement des capacités d'adaptation et de réduction de la vulnérabilité aux changements climatiques au Burkina Faso, financé au titre du Fonds pour les pays les moins avancés et un projet mené en Égypte pour l'adaptation aux changements climatiques dans le delta du Nil par la gestion intégrée des zones côtières financé par le Fonds spécial pour les changements climatiques.

²⁸ Voir: <http://www.ias.unu.edu/efsd/rce>.

²⁹ Voir: <http://www.ifmsa.org/>.

³⁰ Voir: <http://www.who.int/globalchange/fr/>.

³¹ Voir: http://www.wmo.int/pages/themes/WMO_climatechange_fr.html.

³² Voir: http://unfccc.int/cooperation_and_support/education_and_outreach/items/2529.php.

³³ Voir: http://unfccc.int/cc_inet/cc_inet/items/3514.php.

³⁴ Voir: http://unfccc.int/cc_inet/cc_inet/youth_portal/items/6519.php.

2. Débat

74. Les Parties ont souligné la nécessité d'améliorer la communication entre les coordonnateurs nationaux pour les activités relatives à l'article 6 de la Convention. Le secrétariat a informé les participants à la réunion que les Parties avaient tenu des discussions initiales sur la mise en place d'un réseau de coordonnateurs nationaux³⁵ pendant l'atelier consacré à l'application de l'article 6 de la Convention dans les pays les moins avancés, en juin 2012, et que le secrétariat travaillait actuellement à la constitution d'un tel réseau pour faciliter la mise en commun des bonnes pratiques et des enseignements à tirer ainsi que l'échange d'informations sur la mise en œuvre de l'article 6.

75. Des Parties et des organisations intergouvernementales ont souscrit à la position exprimée par la représentante du WAGGGS selon laquelle l'éducation dans le domaine des changements climatiques était également importante dans les pays développés, en particulier auprès des jeunes. Le représentant de l'UE a parlé de la campagne publique menée actuellement par les États membres de l'UE, qui expliquait aux particuliers comment réduire leur empreinte carbone³⁶.

76. Un représentant des États-Unis a demandé aux participants à la réunion quel était, d'après leur expérience, le meilleur moyen de compléter l'éducation et la formation en ligne par des éléments hors ligne. Des membres de l'Alliance des Nations Unies pour l'éducation, la formation et la sensibilisation du public aux changements climatiques ont expliqué comment ils étaient parvenus à travailler, directement ou par l'intermédiaire d'organisations locales, avec des médias classiques, tels les radios locales ou encore le document imprimé.

G. Clôture du premier dialogue sur l'article 6 de la Convention

77. M. Robert Van Lierop, Vice-Président du SBI, a prononcé le discours de clôture au nom du Président du premier dialogue. Il a remercié les participants pour la richesse et la fécondité du débat et s'est dit confiant que les informations échangées contribueraient aux progrès des activités menées au titre de l'article 6 de la Convention. Il a souligné que l'article 6 était déterminant pour mobiliser le soutien d'un large public et faire avancer les négociations et l'action sur le terrain.

V. Étapes suivantes

78. Le présent rapport sera soumis au SBI pour examen à sa trente-neuvième session.

79. Les Parties et d'autres parties prenantes souhaitent peut-être utiliser les informations figurant dans le présent rapport pour planifier, concevoir et mettre en œuvre les activités relatives à l'éducation et à la formation aux changements climatiques et la coopération internationale qui s'y rapporte.

³⁵ FCCC/SBI/2012/19, par. 38.

³⁶ Voir: <http://world-you-like.europa.eu/fr/>.

Annexe

Programme du premier dialogue sur l'article 6 de la Convention

Premier jour: lundi 10 juin 2013, 15 h 00-18 h 00

Ouverture du premier dialogue sur l'article 6 de la Convention

15 h 00-15 h 15

Allocution de bienvenue

- M. Richard Kinley, Secrétaire exécutif adjoint

Objectifs et organisation du premier dialogue sur l'article 6 de la Convention

- M. Tomasz Chruszczow, Président du SBI et Président du premier dialogue sur l'article 6 de la Convention

Observations liminaires des cofacilitateurs

- M^{me} Adriana Valenzuela (République dominicaine)
- M. Richard Merzian (Australie)

Éducation dans le domaine des changements climatiques

15 h 15-16 h 00

Séance I: L'éducation dans le domaine des changements climatiques: approches stratégiques et planification à long terme

Table ronde

- M. Moisés Álvarez, coordonnateur national de la plate-forme de services de formation «Unité d'action des Nations Unies» en matière de changements climatiques (UN CC: Learn) et directeur technique du Conseil national des changements climatiques et du mécanisme pour un développement propre, République dominicaine
- M^{me} Marie Jaudet, coordonnatrice nationale pour les activités au titre de l'article 6 de la Convention, France
- M^{me} Amanda Katili Niode, coordonnatrice de la Division of Communication, Information and Education of the National Council on Climate Change, et coordonnatrice nationale pour les activités au titre de l'article 6 de la Convention, Indonésie
- M. Fritz Kadyoma, Chief Curriculum Specialist and Assistant Director, Department of Curriculum Development, Malawi Institute of Education, Malawi

- M. Bob Natifu, Senior Climate Change Officer, Climate Change Unit of the Ministry of Water and Environment, Ouganda
- M. Roman Kharytonov, coordonnateur national pour les activités au titre de l'article 6 de la Convention, Ukraine

Questions à l'intention des experts

- Quelles méthodes utilisez-vous pour évaluer les besoins en matière d'éducation dans le domaine des changements climatiques à tous les niveaux et comment hiérarchisez-vous les besoins?
- Comment assurez-vous la pérennité des résultats et les effets à long terme de vos stratégies et plans d'action nationaux relatifs à l'éducation dans le domaine des changements climatiques?
- Comment les politiques internationales sur les changements climatiques sont-elles transposées dans l'action éducative nationale de votre pays?

16 h 00-17 h 30

Séance II: L'éducation dans le domaine des changements climatiques au niveau national: difficultés rencontrées, bonnes pratiques et enseignements à retenir

Exposés

- «Recommendations from the Expert Meeting on Climate Change Education for Sustainable Development in Africa hosted by Mauritius», M. Jogeewar Seewoobaduth, Maurice
- «Climate Change Education – a tool for national and international objectives», M. Mats Kullberg, Suède
- «United States Perspective on the Challenges, Good Practices and Lessons Learned from the Implementation of Climate Change Education at the National Level», M. Frank Niepold, États-Unis d'Amérique
- «Learn, Speak Out, Take Action – the WAGGGS Approach to Non-Formal Climate Change Education», M^{me} Harriet Thew, Association mondiale des guides et des éclaireuses
- «Indigenous Peoples and Climate Change», M^{me} Pasang Dolma Sherpa, Forum international des peuples autochtones sur les changements climatiques
- «Beyond Awareness: Education as a Driver of Change», M^{me} Rixa Schwarz, Centre for Environment Education

Thèmes du dialogue entre intervenants et participants

- Interconnexions entre éducation formelle, non formelle et informelle en matière de changements climatiques
- Rôle et expérience des différentes parties prenantes

- Liens entre science, savoirs traditionnels et éducation dans le domaine des changements climatiques
- Introduction des changements climatiques dans les programmes scolaires

17 h 30-17 h 55

Séance III: Mesure des résultats

Exposés

- «Japan's Experiences with Climate Change Education – Relevant Aspects with Measuring the Effectiveness», M. Makoto Kato, Japon
- «Examples of Results-based Activities on Climate Change Education in Sub-Saharan Africa», M. Bubu Pateh Jallow, Gambie
- «Measuring for Results in Climate Change Education: A “Behaviour Change” Approach», M^{me} Lucia Palombi, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture/Youth and United Nations Global Alliance

Thèmes du dialogue entre intervenants et participants

- Mesure de l'efficacité de l'éducation dans le domaine des changements climatiques: approches
- Mise en place d'une éducation dans le domaine des changements climatiques qui soit axée sur les résultats

17 h 55-18 h 00

Observations finales et synthèse – premier jour

- M. Tomasz Chruszczow, Président du SBI et Président du premier dialogue sur l'article 6 de la Convention

Deuxième jour: mardi 11 juin 2013, 15 h 00-18 h 00

15 h 00-15 h 05

Observations liminaires – deuxième jour

- Cofacilitateur du premier dialogue sur l'article 6 de la Convention

Formation aux changements climatiques

15 h 05-16 h 15

Séance IV: La planification, la mise en œuvre et l'évaluation de la formation aux changements climatiques au niveau national: difficultés rencontrées, bonnes pratiques et enseignements à retenir

Exposés

- «Trainings on the Supra-Regional Level: More Value – More Challenges», M^{me} Mariia Khovanskaia, Centre régional pour l'environnement en Europe centrale et orientale

- «Emerging Learning Systems for Low Carbon Resilient Development», M^{me} Zinaida Fadeeva, Université des Nations Unies
- «Scaling a Professional Climate Change Workforce», M. Stelios Pesmajoglou, Greenhouse Gas Management Institute
- «Skills Needs in a Transition to Low Carbon and Climate Resilient Economies, Empirical Evidence from ILO's Green Jobs Programme», M. Marek Harsdorff, Organisation internationale du Travail

Thèmes du dialogue entre intervenants et participants

- Compétences requises pour faire face aux changements climatiques
- Formation professionnelle et technique
- Apprentissage professionnel

16 h 15-17 h 45

Séance V: Les possibilités offertes par la coopération internationale pour renforcer l'éducation et la formation aux changements climatiques

Exposés

- «Enhancing Capacity Building through South-South Cooperation», M. Yucheng Zhang, Chine
- «EU Support for Climate Training in LDCs: Some Examples», M. Tony Carritt, Union européenne
- «Joint presentation on the United Nations Alliance on Climate Change Education, Training and Public Awareness»
 - Fonds des Nations Unies pour l'enfance, M^{me} Jazmin Burgess
 - Programme des Nations Unies pour le développement, M^{me} Jennifer Baumwoll
 - Programme des Nations Unies pour l'environnement, M^{me} Fanina Kodre-Alexander
 - Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, M. Achim Halpaap
 - Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, M^{me} Julia Viehöfe
 - Université des Nations Unies, M^{me} Zinaida Fadeeva

- Organisation mondiale de la Santé, M. Yassen Tcholakov
- Secrétariat de la Convention, M. Moritz Weigel
- «GEF Support to Advance Climate Change Education and Training», M. Rawleston Moore, Secrétariat du Fonds pour l'environnement mondial

Dialogue avec les participants

17 h 45-18 h 00

Clôture du premier dialogue sur l'article 6 de la Convention

- M. Tomasz Chruszczow, Président du SBI et Président du premier dialogue sur l'article 6 de la Convention
-